

Sensibilisation aux Risques Amiante

REF : CHIM.108 • Formation Sécurité au Travail • Bordeaux & Nouvelle-Aquitaine

Durée 7h	Effectif 1-10	Niveau Débutant	Modalité Présentiel
--------------------	-------------------------	---------------------------	-------------------------------

Objectif de la formation

Cette formation d'une journée à Bordeaux sensibilise les salariés susceptibles de rencontrer des matériaux amiantés dans le cadre de leur activité (maintenance, plomberie, électricité, travaux sur bâti ancien). Elle permet de repérer la présence possible d'amiante, de comprendre les risques sanitaires et le cadre réglementaire, et d'adopter la conduite à tenir face à un matériau suspect. Cette sensibilisation ne délivre pas d'attestation de compétences amiante et ne remplace pas la formation certifiante Sous-Section 3 ou 4 exigée pour intervenir directement sur des matériaux amiantés.

À l'issue de cette formation, vous saurez

- Repérer les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans un bâtiment construit avant 1997
- Comprendre les dangers de l'amiante pour la santé et les mécanismes d'exposition
- Connaître le cadre réglementaire applicable : interdiction, repérage avant travaux, obligations de l'employeur
- Distinguer la sensibilisation des formations certifiantes Sous-Section 3 et Sous-Section 4
- Adopter les gestes de protection individuelle et collective face à un matériau suspect
- Réagir de manière adaptée face à la découverte d'un matériau amianté : stopper, alerter, ne pas intervenir

Public cible

- Plombiers, électriciens et agents de maintenance intervenant en bâti ancien
- Agents de déchetterie et personnel de collecte de déchets
- Personnel d'entretien et de nettoyage de locaux
- Chefs d'équipe et responsables de maintenance en charge de bâtiments construits avant 1997
- Toute personne susceptible de rencontrer un matériau suspect sans intervenir dessus

Prérequis

- Aucun prérequis technique nécessaire
 - Maîtrise de la langue française recommandée
- Accessible aux personnes en situation de handicap

Programme détaillé

Jour 1 : Sensibilisation aux risques amiante - 7 heures

Comprendre l'amiante et son histoire réglementaire

- Origine minérale de l'amiante et propriétés ayant motivé son usage massif
- Usages historiques dans le bâtiment : flocages, calorifugeages, plaques, dalles, canalisations
- Chronologie de l'interdiction en France et présence résiduelle dans le bâti ancien
- Où l'amiante peut encore se trouver aujourd'hui : toitures, sols, joints, réseaux

Dangers de l'amiante pour la santé

- Mode de pénétration des fibres dans l'organisme lors de l'inhalation
- Pathologies associées à l'exposition : plaques pleurales, fibrose, cancers
- Temps de latence entre exposition et apparition des pathologies
- Facteurs aggravants : empoussièrement, durée et répétition de l'exposition

Cadre réglementaire et obligations

- Obligation de repérage de l'amiante avant travaux et rôle du dossier technique
- Responsabilités de l'employeur et du donneur d'ordre
- Distinction entre sensibilisation, Sous-Section 3 (retrait, encapsulage) et Sous-Section 4 (interventions sur matériaux susceptibles d'émettre des fibres)
- Dans quels cas une formation certifiante Sous-Section 3 ou 4 devient obligatoire

Se protéger et protéger son environnement

- Conduite à tenir face à un matériau suspect : arrêt de l'activité, non-intervention, alerte
- Équipements de protection individuelle de base et leurs limites face au risque amiante
- Principes de gestion des déchets et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Suivi de l'exposition et traçabilité

Moyens pédagogiques

Supports fournis

- Support de cours illustré Sensibilisation Amiante
- Photos et exemples de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante
- Documentation réglementaire (Code du travail, arrêtés applicables)

Méthodes

- Apports théoriques interactifs avec échanges en groupe (60%)
- Études de cas et reconnaissance de matériaux sur photos (30%)
- Auto-évaluation et évaluation des acquis (10%)

Matériel requis

- Salle équipée d'un vidéoprojecteur
- Exemples d'équipements de protection individuelle de base
- Études de cas issues de situations réelles de terrain

Dispositif de suivi

Avant la formation

- Questionnaire de positionnement initial
- Convocation avec informations pratiques et programme détaillé

Pendant la formation

- Feuille d'émargement signée
- Évaluation continue des acquis pendant la formation
- QCM d'évaluation finale des connaissances

Après la formation

- Attestation de formation et d'assiduité
- Éligible au Passeport de Prévention

Équipe pédagogique

Karine M. - Formatrice et conseillère en prévention du risque chimique

Ingénieure de formation, Karine accompagne depuis plus de 14 ans les entreprises de Nouvelle-Aquitaine sur l'évaluation et la prévention des risques chimiques, en particulier l'exposition aux agents CMR dont l'amiante fait partie. Elle maîtrise la réglementation applicable et transmet une approche concrète, du repérage des matériaux suspects jusqu'aux réflexes de protection à adopter sur le terrain.

Parcours d'accès à la formation

1 Demande de devis Formulaire, mail ou téléphone	2 Envoi du devis Proposition commerciale	3 Convention Signature du contrat	4 Convocations Infos pratiques	5 Formation Début de session
--	--	---	--	--

Indicateurs de résultats

Stagiaires formés 12+	Satisfaction 9.4/10	Taux réussite 100%	Délai accès 14 jours
---------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------------------------------

Contact & Inscription

FJ Prévention - Organisme de formation certifié Qualiopi

Email : contact@fjprevention.fr | Tél : 06 75 18 79 76 | Site : www.fjprevention.fr

Financement : OPCO, Plan de formation